



Pour publication immédiate

Communiqué

Les priorités du Contrôle fédéral des finances en 2017

Berne, 25.1.2017 – La Délégation parlementaire des finances, les Commissions de gestion et le Conseil fédéral ont pris connaissance du Programme annuel 2017 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce programme est établi en toute indépendance par le CDF. Il comprend près de 170 audits. Comme l’an passé, une septantaine de ces audits sera publiée. Le CDF poursuit ainsi ses efforts pour la transparence.

Chaque année, le CDF établit son programme d’audit en toute indépendance. Ce dernier résulte d’un travail d’explorations et d’analyses de risque qui permet de prioriser au plus juste les ressources de l’institution. Ce programme inclut aussi les demandes du Conseil fédéral et du Parlement, comme la surveillance des projets informatiques clés ou, cette année, la gouvernance du Fonds de l’assurance-chômage.

Les équipes du CDF se rendront sur le terrain pour évaluer l’efficacité du réseau des représentations suisses à l’étranger ou la rentabilité des mesures de lutte contre les poussières fines à l’Office fédéral de l’environnement. Des audits s’intéresseront aux subventions de l’Office fédéral de la santé publique, à la construction des centres d’accueil pour réfugiés, à l’efficacité des évaluations de l’administration fédérale ou aux soutiens des installations de biogaz agricole. La gouvernance des contrôles à l’exportation du Secrétariat d’État à l’économie sera au menu, de même que les mesures de compliance de l’entreprise RUAG. Enfin, le CDF étudiera les mesures de l’Administration fédérale des contributions pour mettre en œuvre l’échange de renseignements fiscaux.

Cette année, et avec le soutien des secrétariats généraux des départements, le CDF sera très vigilant à l’égard du suivi et de la mise en œuvre de ses recommandations essentielles. Des recommandations auxquelles le Conseil fédéral, suivant la volonté du Parlement, devrait accorder une attention appuyée. L’Assemblée fédérale a octroyé un budget de 27,1 millions de francs au CDF. En 2017, 110 collaboratrices et collaborateurs œuvreront au CDF.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11.

Le Programme annuel 2017 du CDF se trouve sur son site Internet: www.cdf.admin.ch.